INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

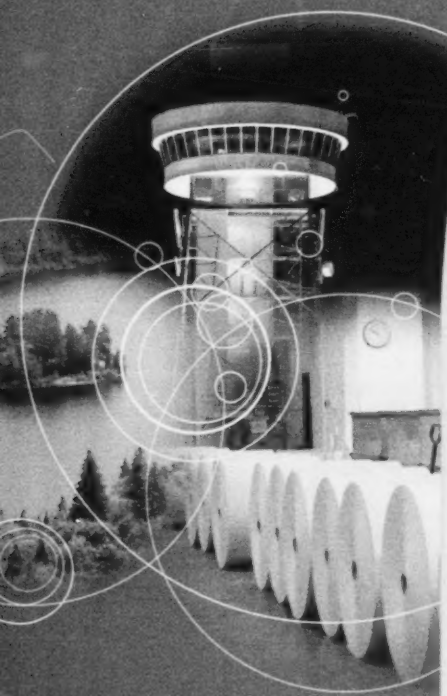

Bulletin statistique régional

Édition 2017

Mauricie

Québec

Équipe de rédaction :

Dominique André	Gaétane Dubé
Marianne Bernier	Jane-Hélène Gagnon
Sophie Brehain	Stéphane Ladouceur
Stéphane Crespo	Guillaume Marchand
Marc-André Demers	Marie-Hélène Provençal

Avec l'assistance technique de :

Maxime Keith	Danielle Laplante
Virginie Lachance	Danny Sanfaçon

Révision linguistique : Micheline Lampron

Sous la coordination de : Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de : Pierre Cauchon

Nos coordonnées :
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca
Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le ***Bulletin statistique régional, édition 2017*** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :
© iStockphoto.com / Stéphane Daoust / Kenneth Sponsler / Shaun Lombard, photographes

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3e trimestre 2017
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Septembre 2017

Table des matières

Territoire 3

Démographie 4

Conditions de vie 7
Mesure du faible revenu 7
Revenu médian des familles 8

Marché du travail 10
Population active, emploi et chômage 10
Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi 12

Comptes économiques 14
Produit intérieur brut 14
Revenu disponible par habitant 17

Investissements 21

Santé 24

Éducation 26
Taux de diplomation aux études collégiales 26
Nombre de diplômés au baccalauréat 28

Culture et communications 31

Concepts et définitions 33

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
–	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

1. Territoire

La région de la Mauricie couvre une superficie en terre ferme de 35 448 km². Elle est composée de six municipalités régionales de comté (MRC) géographiques[1] : Mékinac, Shawinigan, Trois-Rivières, Les Chenaux, Maskinongé et La Tuque, et regroupe 49 municipalités, communautés autochtones et territoires non organisés. Selon les données démographiques provisoires de 2016, la densité de la population de la Mauricie est de 7,6 hab./km², ce qui la positionne au 12e rang des régions administratives, derrière le Bas-Saint-Laurent et devant la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

Carte 1.1

Région administrative de la Mauricie

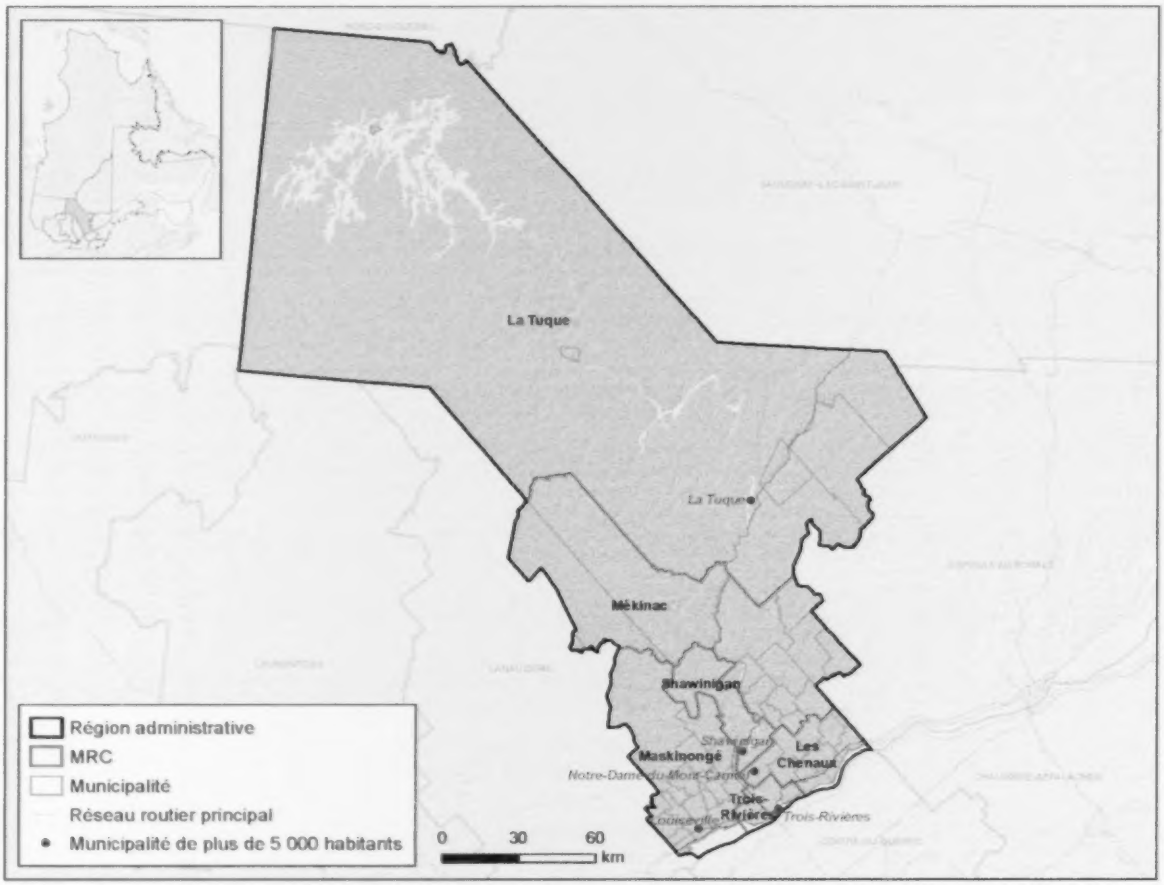

Sources : Données sur l'hydrographie et les limites administratives : ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, juin 2017. Données sur le réseau routier : Adresses Québec, juillet 2017.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

2. Démographie

par Dominique André, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de la Mauricie comptait 268 200 habitants au 1er juillet 2016, soit 3,2 % de la population du Québec. Elle arrive au 11e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, tout juste derrière le Saguenay–Lac-Saint-Jean et devant le Centre-du-Québec. Son poids démographique s'est légèrement réduit depuis 2001, alors qu'il était de 3,5 %.

En 2016, la moitié de la population de la région, soit 135 900 personnes, réside dans la MRC de Trois-Rivières, qui englobe la municipalité du même nom. Cette part est de 18 % dans Shawinigan, de 14 % dans Maskinongé, de 7 % dans Les Chenaux et de 6 % dans La Tuque. La MRC de Mékinac est la moins populeuse, ses 12 700 habitants comptant pour près de 5 % de la population mauricienne.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de la Mauricie et ensemble du Québec, 2001-2016

MRC	Population au 1er juillet				Taux d'accroissement annuel moyen[1]			Part	
	2001	2006	2011	2016p	2001-2006	2006-2011	2011-2016p	2001	2016p
	n				pour 1 000			%	
Mékinac	13 044	12 698	12 962	12 661	– 5,4	4,1	– 4,7	5,0	4,7
Shawinigan	52 997	52 050	50 263	49 145	– 3,6	– 7,0	– 4,5	20,4	18,3
Trois-Rivières	124 719	127 292	132 592	135 851	4,1	8,2	4,9	48,0	50,7
Les Chenaux	17 500	17 039	17 998	18 701	– 5,3	10,9	7,7	6,7	7,0
Maskinongé	35 644	35 799	36 528	36 929	0,9	4,0	2,2	13,7	13,8
La Tuque	16 144	15 529	15 214	14 911	– 7,8	– 4,1	– 4,0	6,2	5,6
Mauricie	**260 048**	**260 407**	**265 557**	**268 198**	**0,3**	**3,9**	**2,0**	**100,0**	**100,0**
Ensemble du Québec	**7 396 415**	**7 631 873**	**8 007 656**	**8 326 089**	**6,3**	**9,6**	**7,8**	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.
Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2016.
Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les données provisoires indiquent que la population de la Mauricie a crû à un taux annuel moyen de 2 pour mille entre 2011 et 2016, une croissance modeste en regard de celle de l'ensemble du Québec (7,8 pour mille). Le rythme de la croissance a ralenti par rapport à la période 2006-2011 (3,9 pour mille), mais demeure néanmoins supérieur à ce qu'il était au cours de la période 2001-2006, alors que la région avait tout juste réussi à maintenir ses effectifs (0,3 pour mille).

Selon les données provisoires, la croissance de la région entre 2011 et 2016 se concentre principalement dans les MRC des Chenaux (7,7 pour mille) et de Trois-Rivières (4,9 pour mille). La MRC de Maskinongé arrive au troisième rang, avec un taux de 2,2 pour mille. Ces deux dernières affichent une croissance positive pour une troisième période, alors que la MRC des Chenaux connaissait plutôt un déclin au début des années 2000. Par contre, La Tuque (– 4,0 pour mille) et Shawinigan (– 4,5 pour mille) continuent de voir leur population diminuer, alors que Mékinac (– 4,7 pour mille) enregistre de nouveau une décroissance, après un épisode de croissance entre 2006 et 2011.

Les estimations de population et l'interprétation des données provisoires

Les plus récentes estimations de population actuellement disponibles pour la période 2011-2016 sont celles diffusées en mars 2017 par Statistique Canada. Elles ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2011 (rajustés pour tenir compte du sous-dénombrement net du recensement et des réserves indiennes partiellement dénombrées), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Ces estimations de population diffèrent des chiffres du Recensement de 2016 (non rajustés pour le sous-dénombrement) qui ont été diffusés en février 2017. Les estimations régionales de population seront révisées par Statistique Canada au début de 2019 pour s'arrimer aux comptes rajustés du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, consulter l'édition 2014 du *Panorama des régions du Québec* (p. 15-16).

Structure par âge et par sexe

La population de la Mauricie est nettement plus âgée que celle de l'ensemble du Québec. La moyenne d'âge est de 45,7 ans en 2016, comparativement à 41,9 ans pour la population québécoise. Seule la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (47,6 ans) affiche un âge moyen plus élevé. À l'instar de cette dernière, la Mauricie compte davantage de personnes âgées de 65 ans et plus (23,5 %) que de jeunes de moins de 20 ans (17,7 %) au sein de sa population. Dans l'ensemble du Québec, les poids démographiques de ces deux groupes sont respectivement de 18,1 % et 20,6 %. En ce qui concerne la proportion des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les individus d'âge actif, elle est moins importante en Mauricie (58,8 %) qu'à l'échelle québécoise (61,3 %). Dans ce dernier groupe, la région compte par ailleurs moins de 20-44 ans et davantage de 45-64 ans que l'ensemble du Québec (données non illustrées).

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge, âge médian et âge moyen, MRC de la Mauricie et ensemble du Québec, 2016

MRC	Groupe d'âge								Âge médian	Âge moyen
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus		
	n				%					
Mékinac	12 661	1 887	7 034	3 740	100,0	14,9	55,6	29,5	55,5	50,2
Shawinigan	49 145	7 649	28 123	13 373	100,0	15,6	57,2	27,2	53,2	48,5
Trois-Rivières	135 851	24 262	80 548	31 041	100,0	17,9	59,3	22,8	46,7	44,9
Les Chenaux	18 701	3 562	11 394	3 745	100,0	19,0	60,9	20,0	47,1	44,0
Maskinongé	36 929	6 600	21 902	8 427	100,0	17,9	59,3	22,8	50,2	45,9
La Tuque	14 911	3 397	8 689	2 825	100,0	22,8	58,3	18,9	44,0	42,2
Mauricie	**268 198**	**47 357**	**157 690**	**63 151**	**100,0**	**17,7**	**58,8**	**23,5**	**49,0**	**45,7**
Ensemble du Québec	**8 326 089**	**1 718 503**	**5 103 665**	**1 503 921**	**100,0**	**20,6**	**61,3**	**18,1**	**42,1**	**41,9**

Note : Population au 1er juillet. Données provisoires.
Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2016, l'âge moyen de la population de toutes les MRC de la région est supérieur à celui du Québec. Il atteint 50,2 ans dans Mékinac, un des plus élevés parmi l'ensemble des MRC du Québec. Shawinigan suit avec un âge moyen de 48,5 ans. Dans ces deux MRC, les 65 ans et plus sont nettement plus nombreux que les moins de 20 ans et ils représentent plus du quart de la population. Trois-Rivières, Maskinongé et Les Chenaux comptent aussi un peu plus de personnes âgées que de jeunes et leur âge moyen varie entre 44 et 46 ans. La MRC des Chenaux se distingue par la plus importante proportion de 20-64 ans de la région, soit 60,9 % de sa population. La Tuque affiche quant à elle l'âge moyen le moins élevé de la région, soit 42,2 ans. Elle se démarque par une part de jeunes de moins de 20 ans (22,8 %) qui dépasse celle de l'ensemble du Québec.

En fait de répartition par sexe, les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes dans la région de la Mauricie, au même titre que dans l'ensemble du Québec. En 2016, on y compte 135 200 femmes et 133 000 hommes. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. En Mauricie, comme dans l'ensemble du Québec, on trouve ainsi plus d'hommes que de femmes chez les 0-19 ans et les 20-64 ans, tandis que les femmes sont plus nombreuses chez les 65 ans et plus. Il en est de même dans toutes les MRC de la région, à l'exception des Chenaux, qui affiche une proportion plus grande d'hommes que de femmes dans le groupe des 65 ans et plus. Les MRC de Trois-Rivières et de Shawinigan affichent pour leur part, à l'instar de plusieurs grands centres urbains, une proportion de femmes chez les personnes âgées parmi les plus élevées à l'échelle des MRC. La Tuque se démarque quant à elle en raison d'une proportion d'hommes chez les 0-19 ans ainsi que chez les 20-64 ans parmi les plus élevées dans l'ensemble des MRC du Québec (données non illustrées).

Tableau 2.3

Population selon le sexe et par grand groupe d'âge, MRC de la Mauricie et ensemble du Québec, 2016

MRC	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
Mékinac	985	902	3 630	3 404	1 834	1 906	6 449	6 212
Shawinigan	3 940	3 709	14 216	13 907	5 877	7 496	24 033	25 112
Trois-Rivières	12 485	11 777	40 317	40 231	13 413	17 628	66 215	69 636
Les Chenaux	1 831	1 731	5 966	5 428	1 926	1 819	9 723	8 978
Maskinongé	3 378	3 222	11 371	10 531	4 113	4 314	18 862	18 067
La Tuque	1 789	1 608	4 602	4 087	1 344	1 481	7 735	7 176
Mauricie	**24 408**	**22 949**	**80 102**	**77 588**	**28 507**	**34 644**	**133 017**	**135 181**
Ensemble du Québec	**879 031**	**839 472**	**2 581 541**	**2 522 124**	**678 142**	**825 779**	**4 138 714**	**4 187 375**

Note : Population au 1er juillet. Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers de l'Agence de revenu du Canada. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2014, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de la Mauricie (8,0 %) que dans l'ensemble du Québec (8,2 %). De 2010 à 2014, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 0,9 point), tandis qu'il fléchit de 1 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2013 seulement, le taux est en stabilité, tout comme à l'échelle provinciale. C'est dans la MRC de La Tuque que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (15,1 %). À l'inverse, la MRC des Chenaux affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (5,5 %). Au cours de la période 2010-2014, le taux de faible revenu des familles est en diminution dans toutes les MRC : Mékinac (– 1,5 point), Shawinigan (– 1,3 point), Les Chenaux (– 1,1 point), Maskinongé (– 0,9 point), Trois-Rivières (– 0,7 point), La Tuque (– 0,4 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de la Mauricie et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Écart 2014-2010
			%			points de pourcentage
Mékinac	7,3	6,7	6,2	6,3	5,8	– 1,5
Shawinigan	9,8	8,7	8,2	8,3	8,4	– 1,3
Trois-Rivières	8,4	8,1	7,5	7,6	7,7	– 0,7
Les Chenaux	6,6	6,1	5,4	5,8	5,5	– 1,1
Maskinongé	8,6	8,0	7,4	7,6	7,7	– 0,9
La Tuque	15,5	15,3	14,6	15,6	15,1	– 0,4
Mauricie	**8,9**	**8,3**	**7,8**	**8,0**	**8,0**	**– 0,9**
Ensemble du Québec	**9,3**	**8,8**	**8,3**	**8,2**	**8,2**	**– 1,0**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2014, ce taux est 6,2 fois plus élevé pour les familles monoparentales (28,1 %) que pour les couples (4,5 %). Entre 2010 et 2014, le taux diminue de 1,3 point pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 0,7 point pour les couples. C'est la MRC de La Tuque qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2014 (44,0 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à la MRC des Chenaux (20,0 %). Toujours en 2014, on dénombre dans la région 5 990 familles à faible revenu, dont 3 090 sont monoparentales et 2 900 sont des couples.

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Mauricie, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Écart 2014/2010
			%			points de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	**8,9**	**8,3**	**7,8**	**8,0**	**8,0**	**– 0,9**
Famille comptant un couple	**5,3**	**4,8**	**4,5**	**4,6**	**4,5**	**– 0,7**
Sans enfants	5,3	4,5	4,1	4,2	4,1	– 1,2
Avec 1 enfant	4,7	4,7	4,4	4,7	4,6	– 0,1
Avec 2 enfants	4,3	4,1	4,1	3,9	4,0	– 0,2
Avec 3 enfants et plus	9,6	9,5	9,2	10,3	9,5	– 0,1
Famille monoparentale	**29,5**	**28,3**	**26,6**	**27,2**	**28,1**	**– 1,3**
Avec 1 enfant	25,0	24,4	22,9	23,9	24,5	– 0,5
Avec 2 enfants	33,2	30,5	28,3	28,5	30,7	– 2,5
Avec 3 enfants et plus	53,6	51,0	47,0	47,6	47,1	– 6,5

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2013 à 2014, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple, exprimé en dollars constants, augmente de 0,7 % dans la région de la Mauricie. Cette augmentation est égale à celle observée dans l'ensemble du Québec. On constate que toutes les MRC profitent d'une croissance réelle : Maskinongé (+ 1,7 %), Trois-Rivières (+ 0,7 %), Les Chenaux (+ 0,6 %), Mékinac (+ 0,6 %), La Tuque (+ 0,2 %), Shawinigan (+ 0,1 %). Aussi, la région est en retard par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2014, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple s'y établit à 61 950 $, comparativement à 68 570 $ au Québec. Toutes les MRC de la région enregistrent en 2014 un revenu inférieur à celui de l'ensemble du Québec.

Tableau 3.2.1

Revenu médian après impôt des familles comptant un couple, MRC de la Mauricie et ensemble du Québec, 2013-2014

	2013	2014	Variation 2014/2013
	$ constants de 2014		%
Mékinac	54 957	55 270	0,6
Shawinigan	58 435	58 470	0,1
Trois-Rivières	64 924	65 360	0,7
Les Chenaux	62 988	63 350	0,6
Maskinongé	57 877	58 890	1,7
La Tuque	59 936	60 070	0,2
Mauricie	**61 507**	**61 950**	**0,7**
Ensemble du Québec	**68 078**	**68 570**	**0,7**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Quant au revenu médian après impôt des familles monoparentales, il diminue de 1,0 %, et d'ailleurs cette baisse est plus élevée que celle enregistrée à l'échelle du Québec (– 0,8 %). Une croissance réelle est observée entre ces deux années dans les MRC des Chenaux (+ 1,9 %) et de La Tuque (+ 0,9 %). À l'inverse, une décroissance réelle est constatée dans les MRC de Shawinigan (– 2,7 %), de Maskinongé (– 1,9 %), de Trois-Rivières (– 0,7 %) et de Mékinac (– 0,1 %). Mais, là encore, la région tire de l'arrière par rapport à l'ensemble du Québec, car en 2014 le revenu médian après impôt des familles monoparentales y est de 37 570 $, contre 41 270 $ pour le Québec. Le revenu médian de ces familles est en 2014 supérieur au niveau provincial dans Les Chenaux (41 300 $).

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt des familles monoparentales, MRC de la Mauricie et ensemble du Québec, 2013-2014

	2013	2014	Variation 2014/2013
	$ constants de 2014		%
Mékinac	37 801	37 750	– 0,1
Shawinigan	36 310	35 330	– 2,7
Trois-Rivières	38 896	38 620	– 0,7
Les Chenaux	40 538	41 300	1,9
Maskinongé	38 744	38 010	– 1,9
La Tuque	30 206	30 470	0,9
Mauricie	**37 953**	**37 570**	**– 1,0**
Ensemble du Québec	**41 623**	**41 270**	**– 0,8**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Population active, emploi et chômage

par Marc-André Demers[1], Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, l'industrie, etc.

Dans cette section, la période analysée est 2006-2016. Des coefficients de variation (CV) approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son *Guide de l'Enquête sur la population active* (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : *Qualité des données*) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant prudente, les CV calculés tendent à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 %, afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur leur lieu de travail.

Le niveau d'emploi dans la région de la Mauricie passe de 113 000 en 2006 à un peu plus de 120 000 en 2016, mais cette hausse n'est pas significative. À 53,8 %, le taux d'emploi y est inférieur à celui de l'ensemble du Québec (60,0 %) en 2016.

Comparativement à 2006, l'emploi à temps partiel varie peu. La part de ce régime de travail dans l'emploi total se fixe à 21,5 % en 2016.

Entre 2006 et 2016, aucune variation significative ne s'observe lorsqu'on analyse l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité.

Environ 130 000 personnes composent la population active de la région en 2016. Quant au taux d'activité, il se fixe à 57,9 %. Il s'agit d'un taux inférieur à celui de l'ensemble du Québec (64,6 %). Le taux de chômage se fixe au même niveau que le taux provincial en 2016 (7,1 %).

1. Avec la collaboration de Julie Rabemananjara.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Mauricie et ensemble du Québec, 2006, 2015 et 2016

	Mauricie				Ensemble du Québec	
	2006	2015	2016	Écart 2016-2006	2006	2016
			k			
Population active	123,7	126,3	130,4	6,7	4 071,5	4 448,3
Emploi	112,7	116,4	121,2	8,5	3 743,1	4 133,1
Régime de travail						
Emploi à temps plein	89,5	93,1	95,0	5,5	3 057,3	3 344,0
Emploi à temps partiel	23,2	23,3	26,1	2,9	685,8	789,1
Groupe d'âge						
15-29 ans	27,6	27,8	26,6	– 1,0	967,5	977,7
30 ans et plus	85,1	88,6	94,6	9,5	2 775,6	3 155,4
Sexe						
Hommes	60,8	63,0	61,7	0,9	1 990,9	2 148,6
Femmes	51,8	53,4	59,5	7,7	1 752,2	1 984,6
Secteur d'activités						
Secteur des biens	31,0	30,2	29,1	– 1,9	900,3	844,4
Secteur des services	81,6	86,2	92,0	10,4	2 842,8	3 288,7
Chômeurs	11,0	10,0	9,2	– 1,8	328,4	315,2
	%			Écart (points de %)	%	
Taux d'activité	57,2	56,0	57,9	0,7	65,4[††]	64,6[††]
Taux de chômage	8,9	7,9	7,1	– 1,8	8,1	7,1
Taux d'emploi	52,2	51,6	53,8	1,6	60,1[††]	60,0[††]
Part de l'emploi à temps partiel	20,6	20,0	21,5	0,9	18,3	19,1

† Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.
†† Différence significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.
Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section donne un aperçu de la situation du marché du travail dans les municipalités régionales de comté (MRC) de la Mauricie en 2015, de son évolution par rapport à 2014 et des principales disparités observées entre les MRC. Les données sont analysées sous l'angle de trois indicateurs : le nombre et le taux de travailleurs ainsi que le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans. Pour plus d'explications sur ces concepts, le lecteur est invité à consulter la section Concepts et définitions, à la fin de ce bulletin.

Les indicateurs présentés dans cette section ont été construits par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à partir des statistiques fiscales des particuliers de Revenu Québec. À cet égard, ces données ne peuvent pas être comparées à celles de la section précédente de ce chapitre consacré au marché du travail. Ces dernières proviennent de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, réalisée par échantillonnage auprès des ménages, ce qui les rend sujettes à des variations qui ne permettent pas une ventilation à une échelle aussi fine que celle des MRC. Les données de l'ISQ, analysées dans les lignes qui suivent, sont extraites de renseignements fiscaux contenus dans les déclarations de revenus des particuliers. Elles ne se prêtent donc pas aux erreurs d'échantillonnage et sont suffisamment précises pour une analyse par MRC.

Pour des explications détaillées sur la méthodologie et la révision de la méthode d'estimation du nombre et du taux de travailleurs ainsi que du revenu d'emploi, veuillez consulter l'édition parue en avril 2016 du *Bulletin Flash. Évolution du marché du travail dans les MRC*, produit par l'ISQ (p. 8-11).

Nombre de travailleurs

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans s'élève à 96 278 dans la Mauricie en 2015, en hausse de 0,8 % par rapport à l'année précédente. À l'intérieur de la région, la situation du marché du travail évolue de façon contrastée. Des six MRC que compte la région mauricienne, seule celle de Shawinigan (– 0,8 %) subit une diminution du nombre de travailleurs en regard de 2014. Dans cette MRC, la diminution se manifeste plus vivement chez les hommes mais n'épargne pas les femmes. Alors que le nombre de travailleurs dans Mékinac demeure stable, les autres MRC de la région connaissent des hausses variant entre 0,4 %, dans Maskinongé, et 1,4 %, dans Trois-Rivières. La croissance de ce dernier territoire supralocal se poursuit pour une troisième année consécutive.

Taux de travailleurs

En 2015, le taux de travailleurs croît dans toutes les MRC de la Mauricie, à l'exception de Maskinongé, où il stagne à 69,5 %, et de Shawinigan où il perd 0,2 point de pourcentage pour atteindre 63,4 %, ce qui la place dernière de la région. Dans toutes les MRC de la Mauricie, le taux de travailleurs est inférieur à celui du Québec (76,1 %). Avec des taux respectifs de 71,6 % et de 71,4 %, les MRC de Trois-Rivières et des Chenaux occupent les premières places dans la région. D'ailleurs, le territoire supralocal qui enregistre la plus forte hausse par rapport à 2014 est Trois-Rivières (0,5 point de pourcentage), suivi de La Tuque (0,4 point).

Par ailleurs, en 2015, le taux de travailleurs est supérieur chez les hommes dans presque toutes les MRC de la Mauricie. Seule celle de La Tuque présente un taux de travailleuses plus élevé que le taux de travailleurs masculins, avec un écart de 0,9 point de pourcentage. C'est dans Maskinongé et dans Trois-Rivières que l'écart entre les femmes et les hommes est le plus prononcé, soit une différence de 3,2 et 3,0 points de pourcentage, respectivement, à l'avantage de ces derniers. Entre 2010 et 2015, l'écart entre les sexes, au chapitre du taux de travailleurs, s'est estompé dans tous les territoires supralocaux de la région. Ce constat s'applique en particulier à Mékinac où, durant cette période, les femmes ont gagné 5,8 points de pourcentage comparativement à 1,9 point chez les hommes.

Revenu d'emploi médian

Dans la Mauricie, le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans s'est accru de 1,5 %, pour s'établir à 34 613 $ en 2015. Tous les territoires supralocaux de la région profitent de cette croissance, bien qu'à des degrés divers. La hausse la plus forte est notée dans Les Chenaux (+ 3,0 %), tandis que Shawinigan (+ 0,6 %) et Trois-Rivières (+ 1,5 %) sont les MRC où le revenu d'emploi progresse le plus faiblement par rapport à 2014.

Toujours en 2015, c'est Trois-Rivières qui arrive en tête dans la région avec un revenu d'emploi médian de 37 187 $. Elle est suivie par les MRC des Chenaux (34 471 $) et de La Tuque (34 214 $). À l'opposé, Mékinac présente le revenu le plus bas (28 378 $), une situation qui perdure depuis 2002, début de la série de données compilées selon cet indicateur.

Dans tous les territoires supralocaux de la Mauricie, le revenu d'emploi médian des hommes est supérieur à celui des femmes. L'écart selon le sexe varie considérablement d'une MRC à l'autre, et c'est dans celle de La Tuque que la différence est la plus marquée. Les femmes y gagnent en effet 27,5 %[1] de moins que les hommes. Les écarts sont également prononcés dans les territoires supralocaux de Mékinac (26,8 %) et de Maskinongé (25,0 %). À l'inverse, Shawinigan est la MRC où l'on note le moins de différence (17,7 %). Entre 2010 et 2015, la différence entre le revenu des hommes et celui des femmes s'est estompée dans toutes les MRC de la région, et en particulier dans Shawinigan où le revenu des femmes s'est accru de 16,9 % comparativement à 7,0 % chez les hommes.

Tableau 4.2.1

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC[1] de la Mauricie et ensemble du Québec, 2014 et 2015

MRC	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2014[r]	2015[p]	Variation 2015/2014	2014[r]	2015[p]	Écart 2015-2014	2014[r]	2015[p]	Variation 2015/2014
	n		%	%		points de pourcentage	$		%
Mékinac	4 261	4 259	– 0,0	66,2	66,4	0,2	27 861	28 378	1,9
Hommes	2 238	2 215	– 1,0	68,0	67,6	– 0,4	32 903	33 115	0,6
Femmes	2 023	2 044	1,0	64,2	65,1	0,9	23 492	24 234	3,2
Shawinigan	16 353	16 224	– 0,8	63,6	63,4	– 0,2	31 539	31 735	0,6
Hommes	8 295	8 175	– 1,4	64,3	63,9	– 0,4	34 699	34 800	0,3
Femmes	8 058	8 049	– 0,1	62,9	63,0	0,1	27 971	28 653	2,4
Trois-Rivières	48 882	49 590	1,4	71,1	71,6	0,5	36 629	37 189	1,5
Hommes	24 722	24 942	0,9	72,8	73,1	0,3	41 723	42 295	1,4
Femmes	24 160	24 648	2,0	69,6	70,1	0,5	32 388	32 889	1,5
Les Chenaux	7 302	7 395	1,3	71,1	71,4	0,3	33 457	34 471	3,0
Hommes	3 886	3 893	0,2	72,7	72,6	– 0,1	38 033	38 556	1,4
Femmes	3 416	3 502	2,5	69,3	70,1	0,8	28 921	30 362	5,0
Maskinongé	13 711	13 762	0,4	69,5	69,5	0,0	31 467	32 160	2,2
Hommes	7 193	7 194	0,0	71,3	71,1	– 0,2	36 100	36 463	1,0
Femmes	6 518	6 568	0,8	67,6	67,9	0,3	26 339	27 356	3,9
La Tuque	5 017	5 048	0,6	64,7	65,1	0,4	33 332	34 214	2,6
Hommes	2 580	2 608	1,1	64,2	64,7	0,5	40 895	39 793	– 2,7
Femmes	2 437	2 440	0,1	65,2	65,6	0,4	27 168	28 870	6,3
Mauricie	**95 526**	**96 278**	**0,8**	**68,9**	**69,2**	**0,3**	**34 094**	**34 613**	**1,5**
Hommes	48 914	49 027	0,2	70,3	70,3	0,0	38 544	38 898	0,9
Femmes	46 612	47 251	1,4	67,6	68,0	0,4	29 736	30 444	2,4
Ensemble du Québec	**3 297 231**	**3 331 883**	**1,1**	**75,9**	**76,1**	**0,2**	**38 556**	**39 332**	**2,0**
Hommes	1 694 381	1 710 104	0,9	77,9	78,0	0,1	43 427	44 388	2,2
Femmes	1 602 850	1 621 779	1,2	73,8	74,1	0,3	34 261	34 932	2,0

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.
Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

Le PIB de la région administrative de la Mauricie se chiffre à 8,7 G$ en 2015. Ce montant représente 2,5 % de l'économie de l'ensemble du Québec (351,1 G$), ce qui place la région au 11e rang entre le Saguenay–Lac-Saint-Jean et le Centre-du-Québec.

La Mauricie présente une hausse de son PIB de 1,6 % relativement à l'année précédente. Il s'agit d'un taux supérieur à celui de la croissance annuelle moyenne pour la période de 2007 à 2015 (+ 1,2 %). Dans l'ensemble du Québec, le PIB croît de 2,4 % en 2015 et de 2,7 % en moyenne au cours des huit années à l'étude.

Produit intérieur brut par industrie

D'une valeur de 6,1 G$, le secteur des services enregistre une augmentation de 2,4 %, tandis que les industries productrices de biens fléchissent de 0,4 %. Le secteur des biens est en perte de vitesse dans la région de la Mauricie depuis quelques années. À l'exception de la hausse de 2014 (+ 4,0 %), on assiste à une décroissance annuelle continue depuis la crise économique de 2009. En moyenne, la production du secteur diminue de 1,8 % annuellement entre 2007 et 2015. Le secteur des services augmente, pour sa part, en moyenne de 2,8 % par année.

Comme dans l'ensemble du Québec, le groupe de la fabrication joue un rôle important dans l'économie de la Mauricie. Sa hausse de 2,8 % ne vient toutefois pas contrebalancer les baisses du groupe de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse (– 4,8 %), de l'industrie de la construction (– 4,0 %) et de la base économique que sont les services publics (– 2,1 %). Parmi les industries clés de la fabrication pour la région, les résultats sont variés. La fabrication de machines et celle de meubles et de produits connexes rebondissent respectivement de 9,3 % et 4,7 %, et la fabrication de produits métalliques croît de 6,5 %. À l'inverse, la fabrication de produits en bois et celle du papier diminuent (– 5,8 % et – 1,6 %, respectivement).

Les quatre bases économiques du secteur des services connaissent une hausse en 2015. L'industrie de l'hébergement et des services de restauration (+ 19,8 %) affiche d'ailleurs la plus forte augmentation, à la suite de deux années de stagnation. Les autres services, sauf les administrations publiques et l'industrie du transport et de l'entreposage, augmentent respectivement de 5,0 % et 3,9 %, et les services d'enseignement reviennent sur la voie de la croissance avec un saut de 1,2 %. Enfin, le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers ainsi que les soins de santé et l'assistance sociale, deux industries importantes en termes de part dans le PIB régional, affichent respectivement une hausse (+ 5,6 %) et une baisse (– 2,7 %).

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industrie, Mauricie, 2007, 2014 et 2015

	2007[r]	2014[er]	2015[e]	Part de l'industrie en 2015	Taux de croissance annuel moyen 2015/2007	Variation 2015/2014
	k$			%		
Ensemble des industries	**7 880 202**	**8 568 338**	**8 703 343**	**100,0**	**1,2**	**1,6**
Secteur de production de biens	**2 982 846**	**2 591 812**	**2 580 836**	**29,7**	**– 1,8**	**– 0,4**
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	219 940	189 025	179 972	2,1	– 2,5	– 4,8
Cultures agricoles et élevage	x	x	x	...	...	...
Foresterie et exploitation forestière	100 387	43 984	44 032	0,5	– 9,8	0,1
Pêche, chasse et piégeage	x	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	20 582	22 870	25 825	0,3	2,9	12,9
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	15 561	12 530	10 308	0,1	– 5,0	– 17,7
Services publics	601 998	535 095	523 637	6,0	– 1,7	– 2,1
Construction	587 733	594 340	570 297	6,6	– 0,4	– 4,0
Fabrication	1 557 614	1 260 823	1 296 622	14,9	– 2,3	2,8
Fabrication d'aliments	80 972	129 669	140 170	1,6	7,1	8,1
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	12 090	10 199	0,1	...	– 15,6
Fabrication de produits en bois	132 164	129 791	122 236	1,4	– 1,0	– 5,8
Fabrication du papier	344 116	274 611	270 290	3,1	– 3,0	– 1,6
Impression et activités connexes de soutien	37 260	x	x	...	...	...
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	x	27 540	28 495	0,3	...	3,5
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	x	15 061	16 967	0,2	...	12,7
Fabrication de produits minéraux non métalliques	x	26 894	26 475	0,3	...	– 1,6
Première transformation des métaux	373 346	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	123 342	172 745	184 039	2,1	5,1	6,5
Fabrication de machines	80 945	89 496	97 792	1,1	2,4	9,3
Fabrication de produits informatiques et électroniques	22 189	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	17 192	22 206	22 160	0,3	3,2	– 0,2
Fabrication de matériel de transport	x	35 484	41 653	0,5	...	17,4
Fabrication de meubles et de produits connexes	91 821	77 537	81 191	0,9	– 1,5	4,7
Activités diverses de fabrication	x	x	x	...	...	...
Secteur des services	**4 897 356**	**5 976 526**	**6 122 507**	**70,3**	**2,8**	**2,4**
Commerce de gros	261 167	294 883	320 204	3,7	2,6	8,6
Commerce de détail	510 226	595 016	601 689	6,9	2,1	1,1
Transport et entreposage	335 243	369 354	383 934	4,4	1,7	3,9
Industrie de l'information et industrie culturelle	162 230	181 290	184 867	2,1	1,6	2,0
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	1 041 872	1 243 200	1 312 784	15,1	2,9	5,6
Services professionnels, scientifiques et techniques	194 398	269 721	272 138	3,1	4,3	0,9
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	145 311	206 128	199 994	2,3	4,1	– 3,0
Services d'enseignement	589 952	670 817	678 599	7,8	1,8	1,2
Soins de santé et assistance sociale	802 268	998 994	972 232	11,2	2,4	– 2,7
Arts,spectacles et loisirs	36 727	47 336	48 492	0,6	3,5	2,4
Hébergement et services de restauration	183 237	223 726	267 996	3,1	4,9	19,8
Autres services, sauf les administrations publiques	149 896	210 192	220 717	2,5	5,0	5,0
Administrations publiques	484 829	665 870	658 861	7,6	3,9	– 1,1

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. La Mauricie enregistre un PIB par habitant de 32 516 $ en 2015, ce qui constitue une hausse de 1,5 % par rapport à l'année précédente. À titre indicatif, le PIB par habitant de l'ensemble du Québec est de 42 507 $, soit une hausse annuelle de 1,9 %.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2015

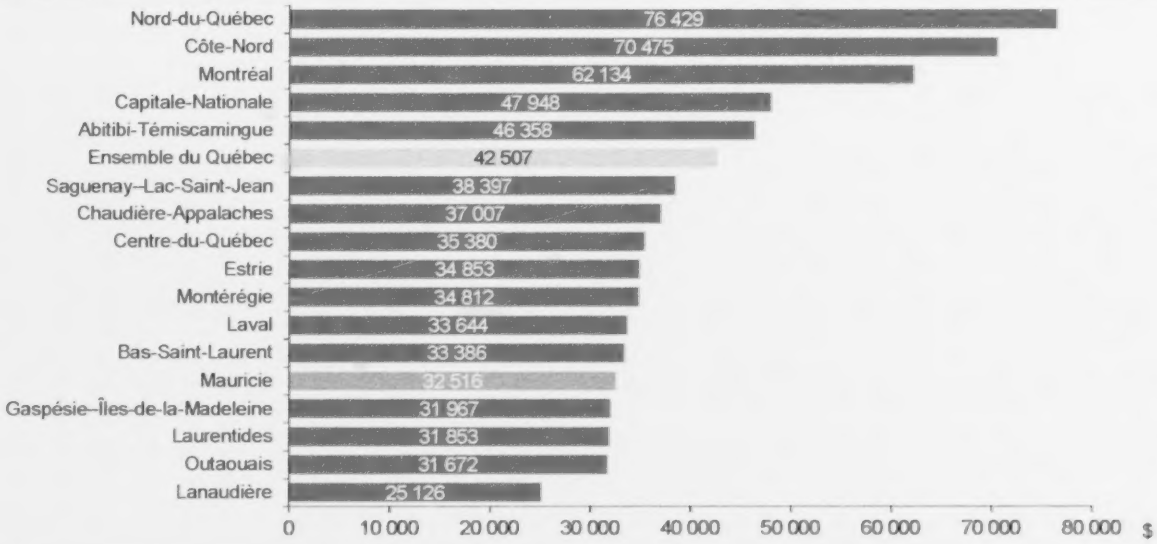

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir crû de 1,7 % en 2014, le revenu disponible par habitant dans la Mauricie progresse de façon plus marquée en 2015, soit de 3,3 %. Il s'agit de la cinquième plus forte croissance au Québec. L'accroissement est attribuable, entre autres, à la hausse combinée de la rémunération des salariés, du revenu net de la propriété et des transferts en provenance des administrations publiques. Au Québec, le taux de croissance du revenu disponible est inférieur à celui de la région et se situe à 2,7 %.

En dépit de cette forte croissance, la Mauricie continue d'accuser un retard par rapport à la moyenne québécoise. En 2015, le revenu disponible par habitant s'établit à 24 477 $ dans la région, comparativement à 26 857 $ dans la province. Parmi les 17 régions administratives, la Mauricie se classe au 14e rang, tout juste devant le Bas-Saint-Laurent (24 465 $) mais derrière le Centre-du-Québec (24 888 $).

Tableau 5.2.1

Comparaison du revenu disponible par habitant et de ses principales composantes, Mauricie et ensemble du Québec, 2015

	Mauricie	Ensemble du Québec	Écart de la région par rapport au Québec
	$/hab.		
Revenu primaire	**25 552**	**32 317**	**– 6 765**
Rémunération des salariés	20 499	25 296	– 4 796
Revenu mixte net	2 399	3 557	– 1 159
Revenu agricole net	88	88	0
Revenu non agricole net	1 151	1 714	– 563
Revenu de location	1 159	1 756	– 596
Revenu net de la propriété	2 655	3 464	– 809
Plus :			
Transferts courants reçus	**10 292**	**8 609**	**1 682**
Des administrations publiques	7 362	6 166	1 197
Administration fédérale	3 399	2 809	590
Administration provinciale	1 987	1 777	211
Administrations autochtones	7	4	3
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	1 969	1 576	393
Des sociétés financières	2 868	2 279	589
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	49	96	– 47
Des non-résidents	12	68	– 56
Moins :			
Transferts courants payés	**11 367**	**14 069**	**– 2 702**
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	240	348	– 108
Aux sociétés financières	3 379	4 114	– 736
Aux administrations publiques	7 719	9 447	– 1 727
Impôts directs des particuliers	4 825	6 242	– 1 417
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 312	2 674	– 362
Autres transferts courants aux administrations publiques	583	531	52
Aux non-résidents	29	160	– 131
Égal :			
Revenu disponible	**24 477**	**26 857**	**– 2 380**

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Les estimations des années les plus récentes doivent être interprétées avec une certaine prudence

Les estimations sur le revenu disponible par habitant sont révisées régulièrement afin d'y intégrer les données les plus complètes provenant de différentes sources (enquêtes, données administratives, comptes publics, etc.). Tant le numérateur (revenu disponible) que le dénominateur (estimation de la population) sont sujets à des révisions. Généralement, les révisions annuelles touchent les trois ou quatre années les plus récentes. Les estimations de l'année la plus récente sont d'ailleurs sujettes à des révisions de plus grande ampleur, étant donné qu'elles reposent, en bonne partie, sur des données administratives préliminaires. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'interprétation de l'évolution du revenu disponible par habitant pour les années les plus récentes. Pour en savoir davantage sur la révision des données, veuillez consulter l'édition de mars 2017 du *Bulletin Flash. Revenu disponible.*

Revenu primaire

Le retard de la région par rapport au Québec s'explique principalement par la faiblesse du revenu primaire, soit celui que tirent les particuliers de leur contribution à l'activité économique. La majeure partie du revenu primaire est constituée de la rémunération des salariés, laquelle comprend les salaires et traitements et les cotisations des employeurs aux régimes de l'assurance sociale ainsi qu'aux régimes de retraite à prestations et à cotisations déterminées. En Mauricie, la rémunération des salariés (20 499 $) demeure en 2015 inférieure à celle de la province (25 296 $). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi et le salaire hebdomadaire moyen des employés y sont plus faibles. Loin de s'estomper, l'écart avec le Québec au chapitre de la rémunération des salariés tend à s'accentuer depuis quelques années ; il est passé de 3 902 $ en 2010 à 4 796 $ en 2015.

Le revenu mixte net continue aussi d'être plus bas en Mauricie (2 399 $) que dans l'ensemble du Québec (3 557 $). Cette composante englobe le revenu net de location ainsi que le revenu net des entreprises non constituées en société, dans lequel sont comptabilisées indissociablement la rémunération des travailleurs indépendants et la rétribution de leur capital.

La Mauricie tire aussi de l'arrière en ce qui a trait au revenu net de la propriété, lequel est composé en bonne partie de revenus de placement. Soulignons que parmi les 17 régions administratives, seules celles de Montréal, de la Capitale-Nationale et de la Montérégie affichent un revenu net de la propriété par habitant supérieur à celui du Québec.

Transferts courants reçus

Le revenu primaire ne représente pas la seule source de revenus des particuliers. Ceux-ci reçoivent également des revenus sous forme de transferts en provenance des administrations publiques, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des non-résidents. Ces deux dernières composantes du revenu disponible représentent toutefois une source de revenus relativement négligeable pour les particuliers.

Il importe de souligner que sans l'intervention des administrations publiques par le biais des transferts courants aux particuliers, la différence entre la région et le Québec serait encore plus grande au chapitre du revenu disponible par habitant. À preuve, les différents ordres de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations et crédits d'impôt remboursables, 7 362 $ en moyenne en Mauricie en 2015, soit 1 197 $ par habitant de plus que dans l'ensemble du Québec. En raison d'un taux d'emploi significativement plus bas que celui de l'ensemble du Québec, les résidents de la région ont davantage recours aux prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale. De plus, les prestations de la Sécurité de la vieillesse et de la Régie des rentes du Québec (RRQ) sont particulièrement importantes en Mauricie, étant donné que la population y est relativement âgée. En contrepartie, les prestations parentales et familiales demeurent assez marginales dans la région, ce qui reflète un taux de natalité plus faible.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2015

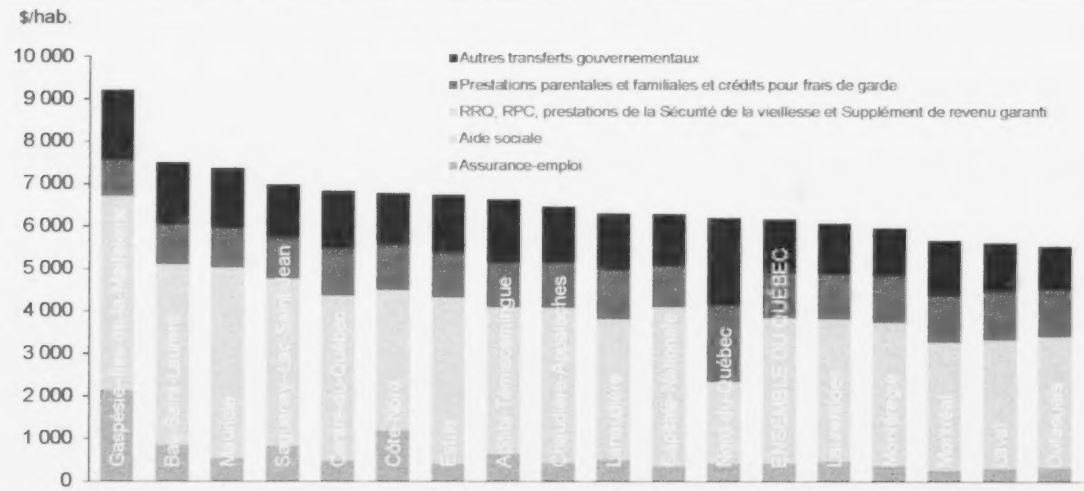

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Les transferts en provenance des sociétés financières représentent, quant à eux, la deuxième plus grande composante des transferts courants reçus. Ils correspondent aux prestations des régimes de retraite des employeurs à prestations et à cotisations déterminées. En 2015, ces transferts sont demeurés plus élevés en Mauricie (2 868 $) que dans l'ensemble du Québec (2 279 $). D'ailleurs, en raison du vieillissement de la population, les transferts des sociétés financières sont l'une des composantes du revenu disponible qui ont augmenté le plus fortement au cours des dernières années dans la région.

Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu les transferts que paient les particuliers aux administrations publiques, aux sociétés financières, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Le revenu disponible représente ainsi le montant qui reste à la disposition des particuliers pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne volontaire, librement constituée.

En raison d'un revenu plus faible, les transferts payés aux gouvernements par les particuliers de la Mauricie (7 719 $), sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et d'autres transferts, sont inférieurs à ceux payés par les résidents de l'ensemble du Québec (9 447 $).

Par ailleurs, en conformité avec les dernières normes internationales en matière de comptabilité macroéconomique, les cotisations payées par les employés à un régime de retraite à prestations et à cotisations déterminées sont aussi déduites du revenu et sont considérées comme des transferts courants versés par les particuliers aux sociétés financières. Ces cotisations doivent être soustraites du revenu, puisque l'adhésion des employés à ces deux types de régime de retraite est obligatoire lorsqu'ils sont offerts par l'employeur. En 2015, les résidents de la Mauricie ont cotisé, en moyenne, 3 379 $ à un régime de retraite d'un employeur, soit nettement moins que dans l'ensemble du Québec (4 114 $).

Évolution du revenu disponible dans les MRC

Toutes les MRC de la Mauricie connaissent, en 2015, une croissance supérieure ou égale à celle enregistrée dans l'ensemble du Québec. La hausse la plus prononcée a été observée dans Maskinongé, où le revenu disponible s'est accru de 4,6 % en regard de 2014, sous l'effet d'une hausse importante du revenu net de la propriété.

En dépit d'une augmentation supérieure à celle enregistrée dans la province, La Tuque (22 236 $) continue d'afficher, pour une 13e année consécutive, le revenu disponible le plus faible de la région. En revanche, c'est à Trois-Rivières (25 355 $) qu'il est le plus élevé. Notons qu'aucune MRC de la Mauricie ne présente un revenu disponible par habitant supérieur à celui du Québec (26 857 $) en 2015.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC de la Mauricie et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012r	2013r	2014r	2015p	Variation 2015/2014	Taux de croissance annuel moyen 2015/2011
	$/hab.					%	
Mékinac	20 526	21 534	22 272	22 898	23 556	2,9	3,5
Shawinigan	21 212	21 947	22 493	22 708	23 328	2,7	2,4
Trois-Rivières	22 820	23 405	24 129	24 545	25 355	3,3	2,7
Les Chenaux	21 905	23 143	23 283	23 826	24 514	2,9	2,9
Maskinongé	21 304	22 083	22 645	22 961	24 008	4,6	3,0
La Tuque	19 724	20 627	21 239	21 635	22 236	2,8	3,0
Mauricie	**21 956**	**22 682**	**23 307**	**23 694**	**24 477**	**3,3**	**2,8**
Ensemble du Québec	**24 393**	**25 153**	**25 677**	**26 152**	**26 857**	**2,7**	**2,4**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.
Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Par ailleurs, les résidents des MRC de Mékinac et de Shawinigan sont ceux qui reçoivent le plus en transferts des administrations publiques. En 2015, ils ont reçu, en moyenne, plus de 8 100 $ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse et de la RRQ ainsi que les prestations d'assurance-emploi sont les principaux transferts dans ces deux territoires supralocaux. À l'inverse, la MRC des Chenaux (7 071 $) est celle où les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

6. Investissements

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

Les perspectives des dépenses en immobilisation pour 2017 ainsi que les données provisoires pour 2016, recueillies auprès des entreprises au cours de l'automne 2016, sont sujettes à révision et ne peuvent pas être considérées comme aussi fiables que les données réelles.

La régionalisation des données sur les dépenses en immobilisation privées et publiques s'appuie essentiellement sur l'*Enquête sur les projets d'investissement au Québec* de l'Institut de la statistique du Québec et sur l'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations* de Statistique Canada. Puisque cette dernière enquête n'est pas conçue pour garantir la représentativité régionale, et malgré l'utilisation d'autres sources de données pour améliorer la représentativité régionale, l'interprétation des données doit être faite avec prudence.

Afin d'améliorer la représentativité des données sur les dépenses en immobilisation régionales, de nouvelles sources sont utilisées, telles que le *Recensement de l'agriculture* de Statistique Canada et la *Liste des chantiers importants* de la Commission de la construction du Québec. Par conséquent, les données réelles pour 2013, 2014 et 2015 ont été révisées.

Selon les perspectives pour 2017, les dépenses en immobilisation non résidentielle de la Mauricie devraient atteindre 819,5 M$, en hausse de 8,7 %. La région représenterait ainsi 2,1 % du total québécois (38,3 G$). Sa croissance annuelle de la région est supérieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 4,9 %), et elle arrive au huitième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la variation annuelle. D'après les données provisoires, les dépenses en immobilisation résidentielle se chiffrent à 698,0 M$ en 2016, en hausse de 6,2 %. Les dépenses en produits de propriété intellectuelle sont de 23,3 M$ en logiciel pour 2015.

Industries

Les industries productrices de biens, qui réalisent 38,8 % des dépenses en immobilisation régionales, sont en hausse de 8,3 % en 2017, pour atteindre 318,3 M$. Cette croissance est supérieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 1,6 %). En valeur, la part de la région égale 2,4 % de l'ensemble du Québec (13,1 G$). En 2017, les dépenses en immobilisation de ces industries se concentrent principalement dans le secteur des services publics (174,4 M$), soit 54,8 % du total des industries productrices de biens et 21,3 % du total régional. La construction d'une ligne à 735 kV de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île d'Hydro-Québec et celle d'une station de pressurisation à La Tuque par Gaz Métro sont parmi les plus importants projets.

Figure 6.1

Dépenses en immobilisation, Mauricie, 2006-2017

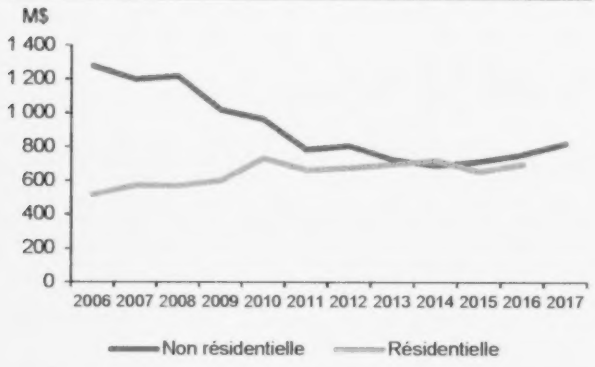

Sources : Voir tableau 6.1.

Figure 6.2

Dépenses en immobilisation non résidentielle par industrie (SCIAN), Mauricie, 2006-2017

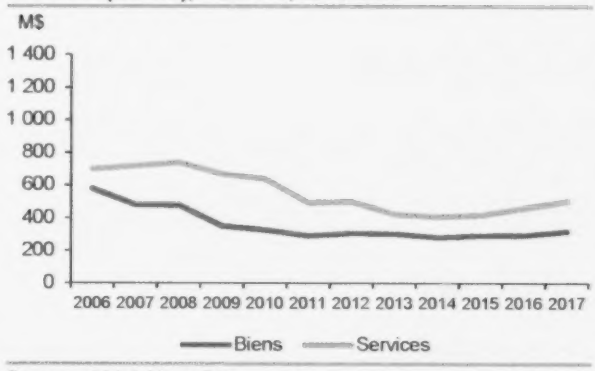

Sources : Voir tableau 6.1.

Les dépenses en immobilisation dans les industries productrices de services, représentant près des deux tiers de l'investissement régional (61,2 %), sont en hausse de 9,0 % en 2017 et se chiffrent à 501,3 M$. Cette croissance est supérieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 6,6 %). En valeur, la part de la région égale 2,0 % de l'ensemble du Québec (25,2 G$). Les administrations publiques dominent, avec des dépenses en immobilisation prévues de 195,7 M$, soit 39,0 % du total des industries productrices de services et 23,9 % du total régional. Pour ces industries, la construction d'usines de traitement d'eau potable dans la région de Shawinigan et l'agrandissement du pavillon Sainte-Marie du Centre hospitalier affilié universitaire régional de Trois-Rivières sont quelques-uns des projets les plus importants de la région.

Privé et public

Le secteur privé, qui réalise 37,7 % des dépenses en immobilisation non résidentielle, est en décroissance de 10,7 % en 2017, pour se fixer à 309,0 M$. La baisse de ces dépenses dans la région est plus marquée que celle enregistrée pour l'ensemble du Québec (– 3,7 %). La région représente 1,7 % du secteur privé québécois (17,7 G$).

Les dépenses en immobilisation du secteur public affichent une progression de 25,2 % en 2017, pour s'établir à 510,5 M$. Elles atteignent un sommet en 2017. Cette croissance est supérieure à celle observée à l'échelle provinciale (+ 13,5 %). La région accapare 2,5 % des dépenses en immobilisation publiques au Québec (20,7 G$).

Type d'actif

Enfin, la construction compte pour 67,8 % des perspectives de dépenses en immobilisation en 2017 et le matériel et l'outillage pour 32,2 %, comparativement à 65,5 % et 34,5 % respectivement pour l'ensemble du Québec.

Figure 6.3

Dépenses en immobilisation non résidentielle, privées et publiques, Mauricie, 2006-2017

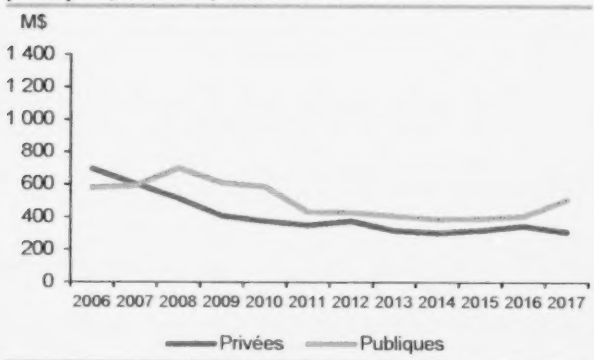

Sources : Voir tableau 6.1.

Figure 6.4

Dépenses en immobilisation non résidentielle selon le type d'actif, Mauricie, 2006-2017

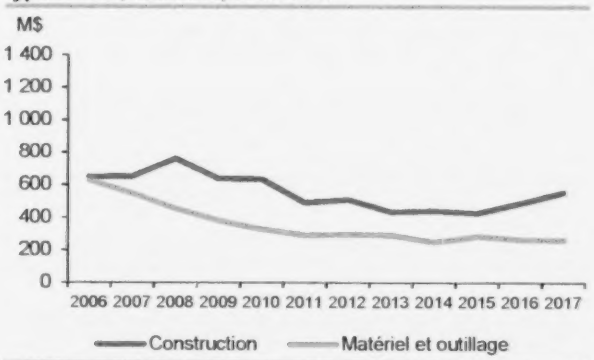

Sources : Voir tableau 6.1.

Tableau 6.1

Dépenses en immobilisation, Mauricie, 2013-2017

	2013r	2014r	2015r	2016p	2017pe	Variation 2017/2016	Part relative dans la région	Part relative dans le Québec
	M$						%	
Non résidentielle	**725,7**	**689,5**	**713,1**	**753,8**	**819,5**	**8,7**	**100,0**	**2,1**
Industrie (SCIAN[1])								
Industries productrices de biens	302,8	281,3	293,5	293,8	318,3	8,3	38,8	2,4
Agriculture, foresterie, pêche et chasse[2]	20,4	28,0	21,6	21,9	25,1	14,7	3,1	3,8
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	x	1,7	3,2	x	x	..	..	..
Services publics	145,7	146,8	154,7	152,9	174,4	14,1	21,3	2,7
Construction	x	23,7	27,3	x	x	..	..	..
Fabrication	103,8	81,1	86,7	90,0	84,7	– 5,9	10,3	2,4
Industries productrices de services	423,0	408,2	419,6	460,0	501,3	9,0	61,2	2,0
Commerce de gros	12,5	9,4	9,3	8,4	10,0	18,8	1,2	1,3
Commerce de détail	F	35,8	36,8	38,8	28,0	– 27,8	3,4	2,7
Transport et entreposage	14,5	23,3	39,3	31,0	53,5	72,6	6,5	1,6
Industrie de l'information et industrie culturelle	19,5	49,1	43,3	39,8	44,7	12,3	5,5	1,9
Finance et assurances	x	6,1	8,5	37,3	8,3	– 77,8	1,0	..
Services immobiliers et services de location et de location à bail	25,1	13,0	13,8	22,9	26,1	14,1	3,2	1,1
Services professionnels scientifiques et techniques	3,4	3,8	3,0	3,1	3,0	– 2,8	0,4	0,4
Gestion de sociétés et d'entreprises	x	–	0,1	–	0,1	..	0,0	0,1
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	x	3,8	3,6	5,9	4,6	– 22,2	0,6	2,1
Services d'enseignement	58,6	59,6	53,6	42,6	65,3	53,4	8,0	3,5
Soins de santé et assistance sociale	x	22,3	30,0	22,8	29,7	30,4	3,6	1,2
Arts, spectacles et loisirs	3,9	3,4	8,3	7,2	8,9	24,2	1,1	1,8
Services d'hébergement et de restauration	F	17,0	12,5	20,1	18,8	– 6,5	2,3	3,1
Autres services (sauf les administrations publiques)[3]	x	5,6	7,4	5,3	4,5	– 14,3	0,6	2,8
Administrations publiques[4]	183,6	156,1	150,1	174,8	195,7	12,0	23,9	2,4
Type de propriété								
Privé	317,7	301,6	319,7	346,0	309,0	– 10,7	37,7	1,7
Public	408,0	387,9	393,4	407,8	510,5	25,2	62,3	2,5
Type d'actif								
Construction	434,4	441,4	427,6	488,4	555,8	13,8	67,8	2,2
Matériel et outillage	291,3	248,1	285,5	265,4	263,8	– 0,6	32,2	2,0
Résidentielle	**699,0**	**719,8**	**657,0**	**698,0**	..	..	..	**3,0**
Produits de propriété intellectuelle								
Prospection pétrolière, gazière et minérale	0,9	1,0	x	x	..	..	..	..
Logiciel	16,9	20,2	23,3	..	..	..	..	1,5

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.
r : révisées; p : provisoires; pe : perspectives.
1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord*.
2. Les dépenses en immobilisations pour la chasse et le piégeage sont exclues du total pour cette catégorie.
3. Les dépenses en immobilisations pour le sous-secteur 814 « Ménages privés » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.
4. Les dépenses en immobilisations pour les sous-secteurs 914 « Administrations publiques autochtones » et 919 « Organismes publics internationaux et autres organismes publics extra-territoriaux » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les projets d'investissement au Québec*, exploitation des données du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, de la Commission de la construction du Québec, de Pêches et Océans Canada, et du ministère de la Santé et des Services sociaux; Statistique Canada, dont l'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations*, l'*Enquête des permis de bâtir* et le *Recensement de l'agriculture*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005 et modifiées en avril 2015. Deux différences sont à considérer entre ce découpage et celui des régions administratives : dans les régions sociosanitaires, 1) la Mauricie et le Centre-du-Québec ne forment qu'une seule région et 2) le Nord-du-Québec est divisé en trois régions, soit le Nord-du-Québec, le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James. Par ailleurs, l'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé au Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

En 2015, dans la région de la Mauricie et Centre-du-Québec, le nombre de médecins s'établit à 998, ce qui représente un ratio de 2,0 pour 1 000 habitants[1]. Au Québec, le ratio est de 2,3 médecins pour 1 000 habitants.

Entre 2011 et 2015, le nombre de médecins a augmenté de 9,3 % dans la région de la Mauricie et Centre-du-Québec. Au Québec, il s'est accru de 9,5 %, portant l'effectif à 19 200. L'accroissement du nombre de médecins dans la région se reflète principalement chez les spécialistes (+ 10,7 %), mais aussi chez les omnipraticiens dont le nombre s'est accru de 8,2 % durant cette période. Au Québec, le nombre de spécialistes a augmenté plus rapidement que celui des omnipraticiens (10,3 % comparativement à 8,6 %).

En 2015, les omnipraticiens sont, en proportion, plus nombreux que les médecins spécialistes dans la région de la Mauricie et Centre-du-Québec (55,4% c. 44,6 %). À l'échelle du Québec, les omnipraticiens constituent 47,3 % de l'ensemble des médecins. En ce qui concerne les dentistes, ils étaient 176 dans la région en 2014, soit un ratio de 0,4 pour 1 000 habitants. Au Québec, le ratio était de 0,5.

Figure 7.1

Pourcentage des omnipraticiens et des spécialistes parmi l'ensemble des médecins[1], régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2015

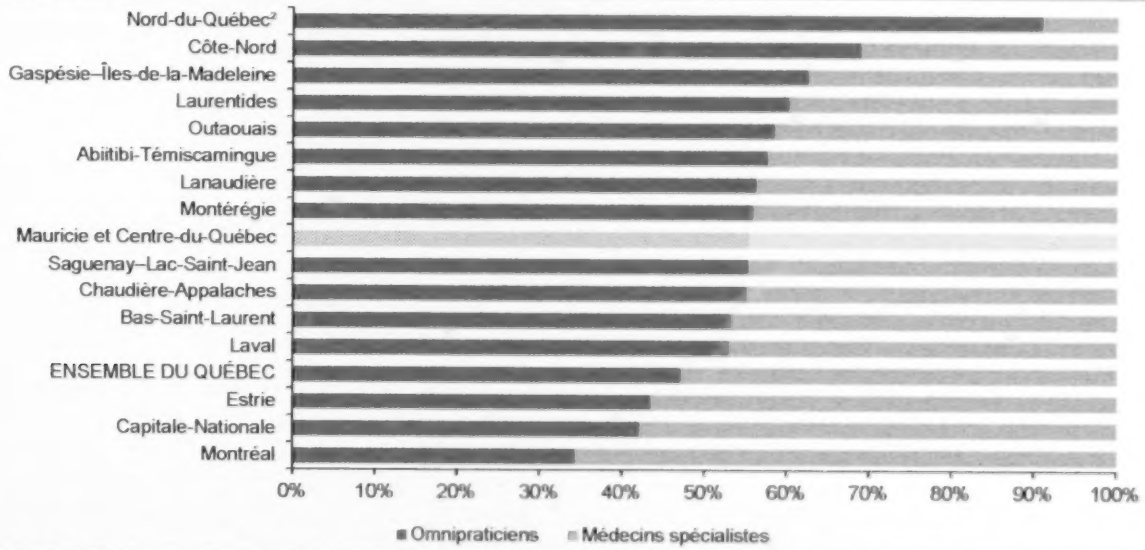

1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Comprenant les trois régions sociosanitaires : Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Source : Régie de l'assurance maladie du Québec, 2017.

1. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle elles résident.

Tableau 7.1

Nombre de médecins et de dentistes, région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2011, 2014 et 2015

	Nombre de médecins et dentistes[1]				Nombre pour 1 000 personnes[2]			
	2011	2014	2015	Variation 2015/2011	2011	2014	2015	Écart 2015-2011
	n			%	n pour 1 000 habitants			points pour 1 000
Mauricie et du Centre-du-Québec								
Total des médecins	**913**	**980**	**998**	**9,3**	**1,82**	**1,93**	**1,96**	**0,14**
Omnipraticiens	511	537	553	8,2	1,02	1,06	1,08	0,07
Spécialistes	402	443	445	10,7	0,80	0,87	0,87	0,07
Total des dentistes	**160**	**176**	..	...	**0,32**	**0,35**	..	...
Ensemble du Québec								
Total des médecins	**17 535**	**18 857**	**19 200**	**9,5**	**2,19**	**2,30**	**2,32**	**0,13**
Omnipraticiens	8 356	8 906	9 071	8,6	1,04	1,08	1,10	0,05
Spécialistes	9 179	9 951	10 129	10,3	1,15	1,21	1,23	0,08
Total des dentistes	**3 601**	**3 746**	..	...	**0,45**	**0,46**	..	...

1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2017.

Du côté du personnel infirmier, la région est desservie, en 2015-2016, par un effectif de 7 128 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux. Par rapport à 2011-2012, il s'agit d'une augmentation de 3,3 %. Cette croissance touche principalement les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 43,1 %), mais aussi les infirmières auxiliaires (+ 5,1 %) et les préposées aux bénéficiaires (+ 2,0 %), alors que le nombre d'infirmières décroît (– 9,7 %).

Tableau 7.2

Effectif du réseau de la santé et des services sociaux selon certaines catégories du personnel infirmier[1], région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2011-2012 à 2015-2016[2]

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	Variation 2015-2016/ 2011-2012
	n					%
Mauricie et Centre-du-Québec	**6 898**	**7 083**	**7 190**	**7 119**	**7 128**	**3,3**
Infirmières	2 476	2 456	2 419	2 327	2 236	– 9,7
Infirmières cliniciennes et praticiennes	837	914	1 005	1 082	1 198	43,1
Infirmières auxiliaires	1 222	1 281	1 300	1 285	1 284	5,1
Préposées aux bénéficiaires	2 363	2 432	2 466	2 425	2 410	2,0
Nombre pour 1 000 habitants[3]	13,75	14,05	14,20	13,99	13,98	1,7
Ensemble du Québec	**109 629**	**111 285**	**112 973**	**113 342**	**113 657**	**3,7**
Infirmières	35 275	35 114	35 011	33 805	33 434	– 5,2
Infirmières cliniciennes et praticiennes	17 581	18 355	19 474	21 431	22 327	27,0
Infirmières auxiliaires	17 630	18 303	18 655	18 616	18 399	4,4
Préposées aux bénéficiaires	39 143	39 513	39 833	39 490	39 497	0,9
Nombre pour 1 000 habitants[3]	13,69	13,76	13,85	13,80	13,76	0,5

1. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC).
2. Les données sont présentées sur la base des années financières (1er avril au 31 mars).
3. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1er juillet de chaque année financière.

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère de la Santé et des Services sociaux, 2017.

8. Éducation

8.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial[1]. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2007 à 2010. Elle propose également une comparaison avec les nouveaux inscrits de la cohorte de l'automne 2001. Les taux de diplomation sont détaillés selon le type de formation (préuniversitaire, technique, accueil ou transition) du programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 2 151 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2010 dans l'ensemble des établissements de la région de la Mauricie est de 62,2 %. Ce taux est en baisse de 3,8 points de pourcentage par rapport à la cohorte de 2001. Cette diminution est observée à la formation préuniversitaire et dans les cheminements en accueil ou transition, mais pas à la formation technique.

Un taux de diplomation régional inférieur au taux provincial

Les étudiants des établissements de la Mauricie des cohortes de 2008 et années suivantes affichent des taux de diplomation aux études collégiales légèrement inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec. Au Québec, sur les 57 806 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2010, 63,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Il s'agit du même taux que l'année précédente. Par ailleurs, depuis 2005, la tendance des taux de diplomation de la province est à la baisse.

Les femmes en tête

Comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région de la Mauricie est systématiquement plus élevé que celui des étudiants. L'écart le plus important chez les cohortes observées est constaté pour celle de l'automne 2001, où il s'élève à 16,2 points de pourcentage. Les dernières données disponibles, soit celles de 2010, montrent un écart de 9,0 points, avec un taux de diplomation de 65,8 % chez les étudiantes contre 56,8 % chez les étudiants. Il est à souligner que le phénomène est observé pour tous les types de formation, que ce soit dans la région de la Mauricie ou dans l'ensemble du réseau collégial québécois. Une seule exception est à noter en Mauricie pour la cohorte de 2010, dans le cheminement en accueil ou transition.

Un meilleur taux de diplomation au DEC technique

Des 1 097 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2010, 67,4 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation chez les 697 nouveaux inscrits au DEC technique la même année est plus élevé, soit 68,7 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important (357 à l'automne 2010) que celui enregistré dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de formation de DEC (33,6 % pour la cohorte de 2010).

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

Taux de diplomation dans le programme initial

En 2010, le taux de diplomation régional dans le programme où l'étudiant s'est initialement inscrit est de 45,1 %, comparativement à 47,3 % à l'échelle provinciale. Parmi les nouveaux inscrits au collégial en Mauricie, 12,2 % obtiennent une sanction dans un autre programme d'un autre type de formation et 4,8 %, dans un autre programme de la même formation.

Taux de diplomation du diplôme d'études professionnelles (DEP)

Parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un DEP au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2010, dans les établissements de la région de la Mauricie, 9,8 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (62,2 %) ainsi que de ceux ayant obtenu un DEP (9,8 %) porte à 72,0 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2010 est de 70,5 % (63,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,9 %, un DEP).

Tableau 8.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC)[1] selon le type de formation à la première inscription au collégial et selon le sexe, Mauricie, cohortes inscrites en 2001 et 2007 à 2010

	2001	2007	2008	2009	2010
			%		
Préuniversitaire	**70,4**	**72,2**	**68,3**	**68,9**	**67,4**
Hommes	64,0	61,4	62,7	60,4	60,2
Femmes	74,3	79,6	71,8	75,0	71,8
Technique	**68,5**	**67,3**	**64,8**	**68,1**	**68,7**
Hommes	60,2	64,7	64,7	67,3	68,0
Femmes	74,5	69,0	64,9	68,6	69,1
Accueil ou transition	**40,2**	**34,3**	**36,5**	**37,1**	**33,6**
Hommes	32,1	28,6	33,5	27,3	33,7
Femmes	55,1	41,5	39,7	45,9	33,5
Ensemble des programmes	**66,0**	**65,5**	**62,8**	**63,5**	**62,2**
Hommes	**56,7**	**56,5**	**58,1**	**56,4**	**56,8**
Femmes	**72,9**	**72,0**	**65,9**	**68,9**	**65,8**

1. Enregistré deux ans après la durée prévue des études collégiales.

Note : À partir de l'automne 2004, les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec sont exclues.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

8.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Marie-Hélène Provençal[1], Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus. La présente analyse s'intéresse à une partie des diplômés du baccalauréat, soit à ceux qui ont fait leurs études secondaires au Québec. Ceux-ci sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ).

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2016. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, veuillez vous référer au chapitre Éducation dans le *Panorama des régions du Québec. Édition 2017*.

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2015, parmi les 29 732 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec ayant fait leurs études secondaires au Québec, 919 proviennent de la Mauricie. Au cours de la période 2011 à 2015, la région voit le nombre de bacheliers se réduire à un taux annuel moyen de 0,4 %, passant de 933 à 919, alors qu'au Québec l'effectif a crû de 2,4 %. Sur une base annuelle, le nombre de diplômés fluctue comme dans la plupart des régions. En comparaison de la hausse observée au Québec en 2015 (+ 0,9 %), la Mauricie a connu une décroissance de 2,2 % des effectifs.

Tableau 8.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Mauricie et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012	2013	2014	2015	Variation 2015/2014	Taux de croissance annuel moyen 2015/2011	Part de diplômés en 2015
	n					%		
Mauricie	**933**	**895**	**896**	**940**	**919**	**– 2,2**	**– 0,4**	**100,0**
Hommes	331	335	298	369	337	– 8,7	0,5	36,7
Femmes	602	560	598	571	582	1,9	– 0,8	63,3
Ensemble du Québec	**27 058**	**26 270**	**29 560**	**29 471**	**29 732**	**0,9**	**2,4**	**100,0**
Hommes	10 321	9 958	11 381	11 148	11 224	0,7	2,1	37,8
Femmes	16 737	16 312	18 179	18 323	18 508	1,0	2,5	62,2

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

1. Avec la collaboration de Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance constatée déjà depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Dans la région de la Mauricie, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat en 2015 est de 63,3 %. Sur toute la période observée à l'exception de 2014, cette proportion est demeurée supérieure à celle du Québec. De 2011 à 2015, la région enregistre une légère diminution du nombre de femmes diplômées, l'effectif féminin passant de 602 à 582. L'année 2015 génère une croissance des diplômées dans la région (+ 1,9 %), alors que le nombre de diplômés masculins connaît une diminution marquée de 8,7 %.

Les domaines d'études au baccalauréat

Toutes régions confondues, le domaine d'études le plus populaire est celui des sciences sociales et humaines. Dans la région de la Mauricie, la proportion de bacheliers issus de ce domaine est cependant moindre que celle du Québec en 2015 (59,4 % c. 63,8 %). Contrairement à l'ensemble du Québec, les diplômés des sciences de la santé constituent le second groupe en importance dans la région (22,2 % c. 14,1 % au Québec), alors que le domaine des sciences pures et appliquées constitue le deuxième domaine d'études le plus populaire au Québec.

Tableau 8.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études[2], Mauricie, 2011-2015

	Domaine d'études				Total
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	
	%				n
Les deux sexes					
2011	19,0	17,1	61,4	2,5	933
2012	19,3	15,6	63,2	1,9	895
2013	18,0	16,2	63,1	2,8	896
2014	17,8	17,6	61,8	2,8	940
2015	22,2	16,0	59,4	2,4	919
Hommes					
2011	9,4	34,7	53,8	2,1	331
2012	7,5	30,8	59,9	1,8	335
2013	7,0	31,9	59,7	1,3	298
2014	11,1	30,6	55,0	3,3	369
2015	8,4	31,3	57,6	2,7	337
Femmes					
2011	24,3	7,5	65,6	2,7	602
2012	26,4	6,5	65,2	2,0	560
2013	23,4	8,4	64,7	3,5	598
2014	22,1	9,1	66,3	2,5	571
2015	30,1	7,2	60,4	2,2	582

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant les diplômés indéterminés, les totaux en les incluant.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

À l'échelle du Québec et des régions, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leur diplôme du domaine des sciences sociales et humaines. Ainsi, pour la région de la Mauricie en 2015, la proportion de diplômés de ce domaine est de 60,4 % chez les femmes et de 57,6 % chez les hommes. À l'instar de ce qui est observé dans l'ensemble du Québec, les femmes tendent, plus que les hommes, à privilégier les sciences de la santé (30,1 % f c. 8,4 % h), alors qu'inversement, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à réaliser leurs études de premier cycle universitaire dans le domaine des sciences pures et appliquées (7,2 % f c. 31,3 % h).

L'université de diplomation[2]

Les nouveaux bacheliers de la région de la Mauricie en 2015 obtiennent leur diplôme en majorité de l'Université du Québec à Trois-Rivières (55,5 %), une institution basée sur le territoire de résidence. Le second établissement de formation en importance est l'Université Laval (17,7 %). Parmi les autres institutions d'enseignement, notons que l'Université de Montréal décerne les diplômes à 7,6 % des bacheliers de la région et l'Université de Sherbrooke à 4,7 %.

Tableau 8.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Mauricie, 2011-2015

		2011	2012	2013	2014	2015
Université Laval	%	16,8	16,9	17,3	16,1	17,7
Université de Montréal	%	8,4	6,6	7,5	7,6	7,6
École des hautes études commerciales de Montréal	%	1,0	0,6	0,9	1,2	0,8
École Polytechnique de Montréal	%	—	—	0,8	—	0,8
Université de Sherbrooke	%	6,2	5,8	7,5	6,6	4,7
Université du Québec à Montréal	%	3,9	3,5	5,6	5,0	4,1
Université du Québec à Trois-Rivières	%	55,8	57,2	53,1	53,5	55,5
Université du Québec à Chicoutimi	%	1,0	2,6	1,2	1,0	0,8
Université du Québec à Rimouski	%	—	—	0,7	1,3	—
Université du Québec en Outaouais	%	0,6	0,8	—	1,0	0,5
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	—	—	0,7	0,9	0,8
École de technologie supérieure	%	1,9	2,1	1,7	1,9	2,7
Télé-université	%	—	0,7	—	1,2	—
Université McGill	%	1,6	1,8	1,0	1,0	1,2
Université Concordia	%	1,1	0,8	0,7	1,2	1,0
Université Bishop's	%	—	—	0,7	0,5	1,0
Total	**n**	**933**	**895**	**896**	**940**	**919**

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

2. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

9. Culture et communications

par Gaëtane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

En 2015, la région de la Mauricie regroupe sur son territoire 17 salles de spectacles, environ 20 institutions muséales[1], 16 librairies et 27 écrans répartis dans 4 cinémas. Cette région compte ainsi 21,3 établissements culturels par 100 000 habitants, soit un nombre supérieur à celui déterminé pour l'ensemble du Québec (17,9). L'infrastructure culturelle de cette région est supérieure au nombre établi pour l'ensemble du Québec en ce qui a trait aux institutions muséales (7,5 établissements par 100 000 habitants comparativement à 5,1), aux librairies (6 établissements par 100 000 habitants comparativement à 4,1) et aux écrans de cinéma (10,1 écrans par 100 000 habitants comparativement à 8,9). Par contre, le nombre de salles de spectacles est inférieur au nombre établi pour l'ensemble du Québec (6,4 établissements par 100 000 habitants comparativement à 7,5).

Tableau 9.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Mauricie, 2014 et 2015

	Établissements		Ratio région/ Québec	Région	Ensemble du Québec
	2014	2015	2015	2015	
	n		%	Nombre d'établissements[1] par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	15	17	2,8	6,4	7,5
Institutions muséales[2]	22	20	4,7	7,5	5,1
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	15	..	..	..	..
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	39	..	..	..	..
Librairies	16	16	4,7	6,0	4,1
Cinémas et ciné-parcs	4	4	4,0	1,5	1,2
Écrans	27	27	3,7	10,1	8,9

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.
2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 9.1

Nombre d'établissements culturels[1] par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2015

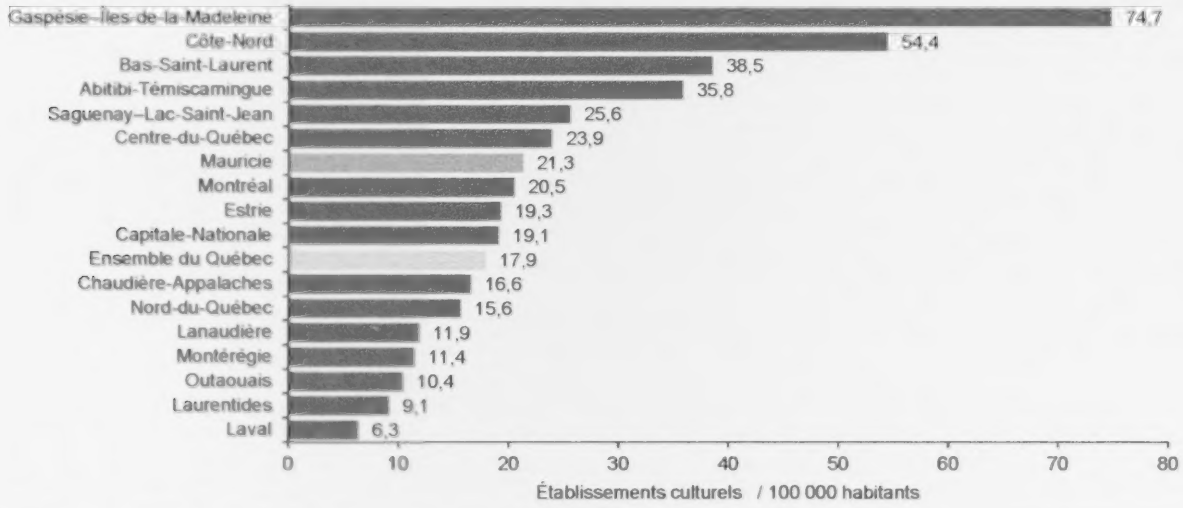

1. Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1 Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.

Les statistiques relatives aux activités culturelles montrent qu'en 2015 la fréquentation des spectacles payants en arts de la scène (879 entrées par 1 000 habitants) et des institutions muséales (1 147 entrées par 1 000 habitants) est meilleure qu'en 2014.

Tableau 9.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Mauricie et ensemble du Québec, 2014 et 2015

	Unité	Volume d'activité	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%)
			Mauricie		Ensemble du Québec		
		2015	2014	2015	2014	2015	2015
Spectacles payants en arts de la scène							
Représentations	n	406	1,5	1,5	2,1	2,1	2,3
Entrées	n	235 315	559	879	828	816	3,5
Assistance des cinémas							
Entrées	n	x	x	x	2 296	2 429	...
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées	n	307 066	1 095	1 147	1 677	1 696	2,2
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs	$	12 146 664	43 231	45 380	48 414	47 198	3,1

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

DÉMOGRAPHIE

Âge médian
Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Âge moyen
Somme des âges des personnes composant une population rapportée à l'effectif total.

Rapport de féminité
Nombre de femmes pour 100 hommes.

Taux d'accroissement annuel moyen
Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu
Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles
Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

Famille de recensement
Couple marié (avec ou sans enfants), couple en union libre (avec ou sans enfants) ou famille comptant un parent seul.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur
Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi
Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active
Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité
Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi
Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage
Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Déclarants
Personnes de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus (formulaire TP-1) à Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année d'imposition et qui avaient inscrites sur le formulaire TP-1 une adresse de correspondance située au Québec. La presque totalité des adresses inscrites dans les déclarations de revenus correspondent à l'adresse de résidence du particulier au moment où celle-ci a été produite.

Taux de travailleurs
Nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Nombre de travailleurs
Il correspond au nombre de salariés et de travailleurs autonomes, lesquels sont estimés en fonction des montants déclarés à Revenu Québec au titre de revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi, d'aide financière de dernier recours et de retraite. Plus précisément, un travailleur est une unité de décompte qui correspond à la part qu'occupent les revenus d'emploi et d'entreprise déclarés par un particulier sur la somme de ses revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite.

Revenu d'emploi médian
Il représente la valeur centrale, exprimée en dollars, séparant en deux parties égales un groupe donné de travailleurs ayant des revenus d'emploi; la première partie regroupe les travailleurs ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les travailleurs ayant un revenu supérieur à la médiane.

Le revenu d'emploi, tel que défini par l'Institut, comprend les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les corrections des revenus d'emploi, les autres revenus d'emploi, les prestations d'assurance salaire, les prestations du Programme de protection des salariés, les prestations du Régime québécois d'assurance parentale ainsi que les revenus nets des entreprises individuelles, y compris les revenus provenant d'une société de personnes. Sont soustraites du revenu d'emploi les dépenses et déductions liées à l'emploi.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique
Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut
Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation
Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Dans certains cas, le quotient de localisation correspond à la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction de la population du Québec dans la même région. Il s'agit des industries dont les biens ou services sont essentiellement achetés par les ménages pour consommation ou par d'autres industries comme intrants intermédiaires dans la production de biens de consommation.

Revenu disponible
Somme de tous les revenus reçus par les résidents d'un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent

aux non-résidents, aux sociétés financières, aux ISBLSM, ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale. Les transferts sociaux en nature ne sont pas considérés dans le revenu disponible.

Revenu disponible par habitant
Il correspond au revenu disponible d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire
Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés
Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net
Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété
Il s'obtient en soustrayant le revenu de la propriété payé du revenu de la propriété reçu. Sont considérés dans les revenus de la propriété reçus les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital y sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques
Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents
Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM
Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants aux non-résidents
Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM
Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques
Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Transferts courants aux sociétés financières
Contributions des employeurs et des employés à un régime de retraite à cotisation déterminée ou à prestations déterminées.

Transferts courants des sociétés financières
Prestations reçues d'un régime de retraite à cotisation déterminée ou à prestations déterminées.

INVESTISSEMENTS

Investissements
Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines, d'outils et d'équipements neufs. Elles excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés). Les dépenses en immobilisation excluent les constructions résidentielles, les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière.

Investissements du secteur public
Il s'agit de dépenses en immobilisation des administrations, entreprises et organismes publics fédéraux, provinciaux et locaux. Par ailleurs, le secteur public inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux publics.

SANTÉ

Médecin omnipraticien
Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste
Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière
L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et infirmière praticienne
L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire
L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires
La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC ET AEC)
Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)
Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)
Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial
Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)
Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1 800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles
Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales
Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome
Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Bibliothèque publique affiliée
Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène
Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur la Mauricie

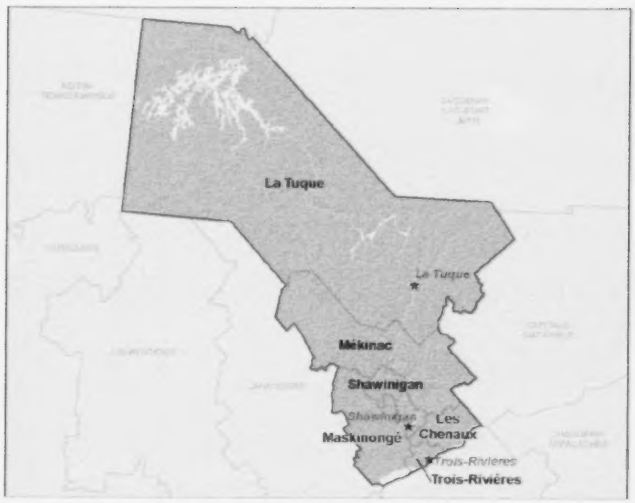

Superficie en terre ferme (2016) : 35 448 km²
Population (2016ᵖ) : 268 198 habitants
Densité de population : 7,6 hab./km²

Principales municipalités et population (2016ᵖ) :

- Trois-Rivières 135 851 habitants
- Shawinigan 49 145 habitants
- La Tuque 10 736 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Fabrication du papier
- Fabrication de meubles et de produits connexes
- Foresterie et exploitation forestière
- Fabrication de produits en bois
- Fabrication de produits métalliques

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC de la Mauricie

	Population au 1er juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans[2]	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant[2]		Taux de faible revenu des familles[2]
	2016ᵖ	TAAM[1] 2011-2016	2016ᵖ	2015ᵖ	2015ᵉ	Var. 15/14	2015ᵖ	Var. 15/14	2014
	n	pour 1 000	%	%	$/hab.	%	$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	199 983	– 1,2	8,1	70,5	33 386	– 1,3	24 465	4,0	5,3
Saguenay–Lac-Saint-Jean	277 232	0,0	7,9	70,5	38 397	0,7	25 331	2,7	5,2
Capitale-Nationale	737 857	7,5	4,6	78,8	47 948	1,4	28 279	3,2	4,8
Mauricie	268 198	2,0	7,1	69,2	32 516	1,5	24 477	3,3	8,0
Mékinac	12 661	– 4,7	..	66,4	..	..	23 556	2,9	5,8
Shawinigan	49 145	– 4,5	..	63,4	..	..	23 328	2,7	8,4
Trois-Rivières	135 851	4,9	..	71,6	..	..	25 355	3,3	7,7
Les Chenaux	18 701	7,7	..	71,4	..	..	24 514	2,9	5,5
Maskinongé	36 929	2,2	..	69,5	..	..	24 008	4,6	7,7
La Tuque	14 911	– 4,0	..	65,1	..	..	22 236	2,8	15,1
Estrie	324 009	6,5	6,1	74,5	34 853	1,8	25 365	3,0	7,1
Montréal	2 014 221	10,0	9,5	75,2	62 134	3,5	27 140	1,9	14,7
Outaouais	389 139	8,0	7,2	75,8	31 672	1,7	25 610	2,0	8,0
Abitibi-Témiscamingue	147 982	1,8	6,6	74,5	46 358	– 1,1	27 118	2,1	6,1
Côte-Nord	92 541	– 6,7	8,7[3]	71,4	70 475	– 6,9	27 011	0,2	7,7
Nord-du-Québec	45 107	9,5	8,7[3]	79,6	76 429	– 8,7	24 085	1,3	15,1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	91 781	– 5,8	14,6	61,0	31 967	4,6	24 458	4,2	7,6
Chaudière-Appalaches	424 856	5,0	5,5	79,0	37 007	1,1	26 750	5,0	3,8
Laval	429 413	11,2	7,3	79,8	33 644	2,4	26 453	2,0	7,6
Lanaudière	502 152	10,3	6,5	75,9	25 126	1,9	26 108	2,5	6,8
Laurentides	601 699	12,0	5,8	76,4	31 853	2,4	27 654	2,9	6,5
Montérégie	1 536 121	8,9	6,0	78,7	34 812	1,7	28 026	2,7	6,8
Centre-du-Québec	243 798	6,3	5,3	75,0	35 380	0,9	24 888	4,8	6,6
Ensemble du Québec	**8 326 089**	**7,8**	**7,1**	**76,1**	**42 507**	**1,9**	**26 857**	**2,7**	**8,2**

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2016 sont basées sur les comptes rajustés du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision en 2019, lorsque les comptes corrigés du Recensement de 2016 seront disponibles à l'échelle infraprovinciale. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population des régions. Voir l'encadré du chapitre *Démographie*. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1er juillet 2016.
2. Selon le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2015.
3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui pour le Québec de demain

Mauricie

Superficie en terre ferme (2016)	35 448 km²
Population totale (2016[p])	268 198 hab.
Densité de population	7,6 hab./km²
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (2011-2016[p])[1]	2,0‰
Taux de faible revenu des familles (2014)	8,0 %
Emploi (2016)	121,2 k
Taux d'activité (2016)	57,9 %
Taux d'emploi (2016)	53,8 %
Taux de chômage (2016)	7,1 %
PIB aux prix de base par habitant (2015[r])	32 516 $
Revenu disponible par habitant (2015)	24 477 $
Variation des dépenses en immobilisation non résidentielle (2017[int]/2016[p])	8,7 %
Variation des dépenses en immobilisation résidentielle (2016[p]/2015)	6,2 %
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2010)	62,2 %

1. Calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Institut de la statistique Québec